

Contrat d'apprentissage

Learning Agreement

Table of contents

LES ENGAGEMENTS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL	3
ÉQUIPE ENSEIGNANTE :	3
EFFECTIFS DES CLASSES.....	3
MÉTHODOLOGIE :	3
ÉVALUATION :	3
ENQUÊTE DE SATISFACTION :	3
ATTESTATIONS :	3
MATÉRIEL DE FORMATION :	4
RETARDS ET ANNULATION DE CLASSE	4
LES ENGAGEMENTS DES APPRENANTS DE L'AFMTL.....	4
COMPORTEMENT :	4
HORAIRE :	5
ASSIDUITÉ :	5
PROGRESSION:.....	5
LANGUE FRANÇAISE :	6
URGENCES MEDICALES :	6
MATÉRIEL REQUIS POUR LES COURS DE GROUPE EN PRÉSENTIEL:	6
MATÉRIEL SPÉCIFIQUE REQUIS POUR LES COURS DE GROUPE EN LIGNE.....	6
COMMITMENTS OF THE ALLIANCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL	7
TEACHING STAFF	7
CLASS SIZE	7

METHODOLOGY.....	7
ASSESSMENT	7
SATISFACTION SURVEY	8
CERTIFICATES.....	8
LEARNING MATERIALS.....	8
CLASS CANCELLATIONS AND DELAYS	8
COMMITMENTS OF AFMTL LEARNERS	8
BEHAVIOR	9
SCHEDULES	9
ATTENDANCE.....	9
PROGRESS & ENGAGEMENT	9
USE OF FRENCH	10
MEDICAL EMERGENCIES	10
REQUIRED MATERIALS.....	10
FOR IN-PERSON GROUP CLASSES.....	10
FOR ONLINE GROUP CLASSES	10

Afin de garantir des formations de qualité et de bien encadrer le parcours des apprenants, l'Alliance Française de Montréal (AFMTL) a pris des engagements relatifs à la mise en place et au suivi des cours. Considérant les apprenants comme de véritables acteurs de ces formations, l'AFMTL leur demande aussi de respecter un certain nombre d'engagements qui doivent concourir au bon déroulement des cours.

LES ENGAGEMENTS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

ÉQUIPE ENSEIGNANTE : L'AFMTL emploie des enseignants diplômés de l'enseignement supérieur, spécialistes du Français Langue Étrangère et disposant de plusieurs années d'expérience.

EFFECTIFS DES CLASSES : les classes sont constituées autour de 6-8 personnes, maximum 12 personnes.

MÉTHODOLOGIE : l'AFMTL intègre les réflexions et les recommandations du CECRL*.

Les activités tendent à faire agir et réagir les apprenants en français dans des situations concrètes de la vie quotidienne ou professionnelle. Les interactions, les échanges interculturels et la progression individuelle sont privilégiés. L'approche pédagogique par projet est privilégiée dès que cela est possible.

ÉVALUATION : afin d'encadrer le parcours des apprenants, l'AFMTL a mis en place un dispositif d'évaluation :

- une évaluation diagnostique, en début de parcours, via un test de placement réalisé en ligne, obligatoire pour tout élève nouvellement inscrit au cours des 12 mois précédents, exception faite des élèves s'inscrivant en A1.1, pour qui le test de placement est optionnel.
- des évaluations formatives régulières
- une évaluation sommative, en fin de niveau

ENQUÊTE DE SATISFACTION : l'AFMTL souhaite recueillir les remarques des élèves sur l'organisation des cours. À la fin de la session, une enquête de satisfaction est diffusée portant sur le rythme des cours, le contenu des programmes, la méthodologie utilisée et les activités proposées.

ATTESTATIONS : pour justifier de leur parcours de formation à l'AFMTL, différents documents sont remis aux apprenants :

- un bilan de formation, faisant état de la progression et du nombre d'heures suivies
- un certificat de niveau, remis à chaque apprenant ayant passé avec succès une évaluation sommative. Il rend compte du niveau atteint par l'apprenant sur l'échelle des compétences du CECRL*.

MATÉRIEL DE FORMATION : L'AFMTL utilise des manuels de Français Langue Étrangère dont les contenus respectent la méthodologie et la progression définies par le CECRL*.

Les salles de classes sont équipées d'un ordinateur, d'une connexion à internet et d'un écran ou projecteur interactif.

RETARDS ET ANNULATION DE CLASSE

En cas d'annulation ou de retard de cours lors d'une classe en raison de circonstances imprévues, telles que des urgences dans le bâtiment ou maladie de l'enseignant, un cours de rattrapage correspondant au temps de retard ou d'absence sera proposé avant le début de la session suivante.

En cas de retard sans préavis de la totalité des élèves d'un groupe, l'enseignant est tenu d'attendre 30 minutes après le début prévu de la classe. Passé ce délai, la classe sera considérée comme terminée et ne sera pas rattrapée.

En cas d'absence d'un enseignant, l'AFMTL se réserve le droit de le/la remplacer par un autre enseignant.

Pour des raisons de droit à l'image, les cours, en présentiel comme en ligne, ne pourront pas être enregistrés.

Les cours peuvent être occasionnellement enregistrés ou observés dans le cadre d'une démarche qualité.

LES ENGAGEMENTS DES APPRENANTS DE L'AFMTL

Acteurs à part entière de la formation, les apprenants de l'AFMTL concourent, par le respect de certaines règles et attitudes, au bon déroulement des cours.

RÈGLES DE VIE EN CLASSE

COMPORTEMENT : Les valeurs de L'AFMTL sont le respect, la bienveillance et l'humain. Tout comportement violent ou inapproprié par l'élève envers les autres élèves, les enseignants ou le personnel de l'AFMTL pourra donner lieu à une expulsion définitive de l'AFMTL sans possibilité de remboursement, ou le cas échéant, à des poursuites judiciaires.

HORAIRES : Les cours de groupe en présentiel commencent à 18h le soir en semaine et à 10h le samedi matin. Les cours de groupe en ligne commencent à 15h en semaine et à 18h le soir. Les ateliers en présentiel commencent soit à 16h30 soit 17h.

Tout retard peut altérer le bon déroulement des activités et gêner aussi bien l'enseignant que les autres apprenants. Il est donc demandé à chacun de bien respecter les horaires indiqués. La ponctualité et la politesse sont des marques de respect élémentaires, elles sont donc attendues de la part des élèves comme des enseignants.

ASSIDUITÉ : il est demandé aux apprenants d'être assidus : comme les retards, les absences répétées perturbent le bon déroulement des cours et la progression dans l'apprentissage. En outre elles peuvent conduire à un changement de niveau ou à une proposition de redoublement si l'enseignant estime que les connaissances nécessaires pour continuer dans un niveau et/ou passer au niveau supérieur ne sont pas acquises. Un seuil de présence de 75% est nécessaire pour passer l'évaluation de fin de niveau.

Par ailleurs, la présence aux épreuves de l'évaluation de fin de niveau est obligatoire. Un appel est effectué à chaque séance et les absences sont saisies dans une base de données. Les bilans de formation édités en fin de parcours tiennent compte de ces absences. Des messages sont envoyés après plusieurs absences non justifiées. Il appartient aux apprenants d'informer l'accueil d'une absence prévue et de fournir un justificatif.

En cas de déplacement inopiné de l'élève en cours de session de cours en présentiel, la possibilité de suivre le cours à distance sera laissée à la discrétion de l'enseignant.

PROGRESSION: La participation à la session de cours requiert de l'élève un travail et des efforts avant, pendant et après le cours. Sans ces efforts, les progrès espérés par l'élève peuvent être limités. En s'inscrivant à une session de cours, l'élève comprend qu'il n'y a aucune garantie d'atteindre un résultat donné. Aucune promesse ni garantie ne sera faite par l'Alliance Française quant à la réussite à un examen.

Les progrès réalisés par l'élève dépendent de son investissement personnel, de la régularité de ses efforts, de sa participation et de sa présence aux cours. Les enseignants de l'AFMTL tendent à les rendre autonomes et actifs en favorisant la réflexion, la prise de parole et l'interaction. Ils attendent donc des apprenants qu'ils

montrent de l'intérêt pour les activités proposées et les échanges avec les autres apprenants. Des devoirs sont donnés régulièrement afin de mettre en pratique certains contenus de cours ou préparer une prochaine séance. Les apprenants sont invités à les faire régulièrement pour garantir leur progression.

LANGUE FRANÇAISE : la langue d'enseignement et de communication dans la classe est le français. Les enseignants encouragent les apprenants à l'utiliser autant que possible et cela quel que soit le niveau, de manière à rendre son usage naturel et à garantir une meilleure progression.

URGENCES MEDICALES : En cas d'urgence personnelle, de maladie soudaine ou d'accident, l'élève autorise l'AFMTL à solliciter des services médicaux, hospitaliers ou d'ambulance en son nom, si le personnel de l'AFMTL juge cela nécessaire. L'élève accepte d'être seul.e responsable de tous les frais associés à la fourniture de ces services.

MATÉRIEL REQUIS POUR LES COURS DE GROUPE EN PRÉSENTIEL:

Un manuel et un cahier d'activités sont inclus dans les frais de scolarité. Lors du premier cours en présentiel, la version imprimée sera distribuée à l'élève dans la salle de classe. Les propriétaires d'une version numérique doivent s'assurer du bon fonctionnement de celle-ci avant le premier cours. Le manuel et le cahier d'activité s'activent à l'aide d'un code unique. L'élève doit s'assurer qu'il utilise une adresse courriel valide et fonctionnelle. Les élèves doivent apporter leur matériel pédagogique à chaque classe, sauf mention contraire de l'enseignant.

MATÉRIEL SPÉCIFIQUE REQUIS POUR LES COURS DE GROUPE EN LIGNE:

Avant le début du premier cours de groupe en ligne, l'élève doit s'assurer qu'il dispose d':

Une connexion Internet de bonne qualité pour suivre le cours en ligne

Un ordinateur fonctionnel doté d'une caméra et d'un microphone.

La caméra doit être activée en tout temps pendant le cours afin que l'enseignant puisse voir l'élève et que le cours soit suivi dans les meilleures conditions.

Pour les élèves des cours en ligne, une clé numérique d'activation du manuel et de son cahier d'activité est fournie à l'inscription. La version imprimée du manuel est disponible pour un coût supplémentaire à l'achat sur notre site internet.

English version

To ensure high-quality training and provide proper guidance for learners, the Alliance Française de Montréal (AFMTL) has made commitments regarding the implementation and follow-up of courses. Considering learners as active participants in their training, AFMTL also requires them to adhere to a set of commitments that contribute to the smooth running of the courses.

COMMITMENTS OF THE ALLIANCE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

TEACHING STAFF

AFMTL employs teachers with higher education degrees, specializing in French as a Foreign Language, and with several years of experience.

CLASS SIZE

Classes typically consist of 6 to 8 students, with a maximum of 12 students.

METHODOLOGY

AFMTL follows the guidelines and recommendations of the CEFR* (Common European Framework of Reference for Languages).

Activities aim to engage learners in using French in real-life situations, whether in daily or professional contexts. Interaction, intercultural exchanges, and individual progress are prioritized. A project-based learning approach is favored whenever possible.

ASSESSMENT

To support learners' progress, AFMTL has implemented an evaluation system:

Diagnostic assessment: At the beginning of the learning journey, a placement test is required for all new students who have enrolled within the past 12 months, except for those registering in A1.1, for whom the test is optional.

Regular formative assessments

Summative assessment: Conducted at the end of each level

SATISFACTION SURVEY

AFMTL values student feedback on course organization. At the end of each session, a satisfaction survey is distributed to gather opinions on course pacing, program content, methodology, and activities.

CERTIFICATES

To certify their training at AFMTL, learners receive:

A training report, summarizing their progress and the number of hours attended

A level certificate, awarded to students who successfully complete the summative assessment. It indicates the level attained according to the CEFR* scale.

LEARNING MATERIALS

AFMTL uses French as a Foreign Language textbooks aligned with CEFR* methodology and progression.

Classrooms are equipped with a computer, internet access, and an interactive screen or projector.

CLASS CANCELLATIONS AND DELAYS

If a class is canceled or delayed due to unforeseen circumstances (such as building emergencies or teacher illness), a make-up session will be scheduled before the start of the next session.

If an entire group of students is late without prior notice, the teacher is required to wait for 30 minutes after the scheduled start time. After this period, the class will be considered completed and will not be rescheduled.

If a teacher is absent, AFMTL reserves the right to replace them with another teacher.

For privacy reasons, classes—whether in-person or online—may not be recorded. However, occasional recordings or class observations may take place as part of a quality assurance process.

COMMITMENTS OF AFMTL LEARNERS

As active participants in their learning process, AFMTL learners contribute to the smooth running of classes by respecting certain rules and attitudes.

CLASSROOM RULES

BEHAVIOR

AFMTL values respect, kindness, and a people-centered approach. Any violent or inappropriate behavior toward other students, teachers, or staff **may result in permanent expulsion without a refund and, if necessary, legal action.**

SCHEDULES

In-person group classes: Weekday classes start at **6:00 PM**, and Saturday classes start at **10:00 AM**.

Online group classes: Weekday classes start at **3:00 PM** or **6:00 PM**.

In-person workshops: Start at **4:30 PM** or **5:00 PM**.

Punctuality is essential, as tardiness can disrupt activities and inconvenience both teachers and fellow learners. **Respect for class schedules is expected from all students.**

ATTENDANCE

Regular attendance is required. Repeated absences can disrupt the learning process and progression. **A minimum attendance rate of 75% is required** to take the end-of-level assessment.

Attendance is also mandatory for final evaluations. Absences are recorded in a database, and absence notices are sent for repeated unexcused absences. Students must notify reception in advance and provide justification for any absence.

In case of an unexpected trip during an in-person course session, online class attendance may be allowed at the teacher's discretion.

PROGRESS & ENGAGEMENT

Participating in a course requires effort before, during, and after class. Without commitment, expected progress may be limited. **AFMTL does not guarantee specific results or success in an exam.**

Student progress depends on personal investment, regular effort, participation, and attendance. AFMTL teachers encourage autonomy and active learning by fostering critical thinking, speaking practice, and interaction. **Learners are expected to actively participate in activities and engage with classmates.**

Assignments are regularly given to reinforce learning. Completing these is highly recommended to ensure steady progress.

USE OF FRENCH

French is the primary language of instruction and communication in class. Teachers encourage its use at all levels to develop fluency and enhance progress.

MEDICAL EMERGENCIES

In case of a personal emergency, sudden illness, or accident, the student authorizes AFMTL to seek medical, hospital, or ambulance services if deemed necessary by AFMTL staff. The student **accepts full responsibility** for any associated costs.

REQUIRED MATERIALS

FOR IN-PERSON GROUP CLASSES

A textbook and a workbook are included in tuition fees. A printed version will be provided in class on the first day. Students using a digital version must ensure it functions correctly before class.

Textbooks and workbooks require activation with a unique code. Students must provide a valid and functional email address. They must bring their learning materials to every class unless otherwise instructed by the teacher.

FOR ONLINE GROUP CLASSES

Before the first online class, students must ensure they have:

A stable internet connection

A functional computer with a camera and microphone

The **camera must remain activated throughout the class** to ensure engagement and a proper learning environment.

For online students, a digital activation key for the textbook and workbook is provided upon registration. A printed version of the textbook is available for purchase on the AFMTL website.